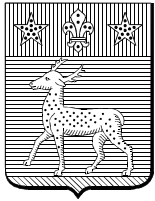


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 17/03/2014

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., LESBROS JM et Mmes
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mrs JACOMET M. et FAY E.-P. qui a donné procuration à PESCE A..

Objet: admission en non-valeur.

Monsieur le Maire soumet au Conseil un état établi par la Trésorerie établissant la liste
des sommes qu'il ne sera pas possible à recouvrir et par conséquent qu'il convient
d'annuler sur le budget eau/assainissement :

- Monsieur GAMBIN Gérard (Gîte St Pierre) = 595€
Dettes effacées par la commission de surendettement
- Monsieur GHAMDI Mohamed = 85€
Incarcéré
- Madame PIGERRE Mirjana = 92,50€
décédée

*Après discussion et réflexion, le Conseil Municipal est tout à fait favorable à
l'annulation de ces dettes, les crédits nécessaires sont inscrits au BP M49 2014*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

